



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du conseil municipal du 23/09/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Pouvoir : 2

Nombre de suffrages
exprimés : 14

Pour : 14

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal, convoqué conformément à la loi, s'est réuni en séance publique dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme PEINTRE Angélique, Maire.

Présents : PEINTRE Angélique – MAGINOT Pascal – POIRIER Marie-Madeleine - ALAPHILIPPE Pauline.- RABIER Patrick - MOINEAU Frédéric – DONZE Nadège – GODI Cyrille – REGNIER Emilie – LEDUC-BOURDON Jordane – JOGUET Alison – TRAVEL Mathieu

Absents excusés ayant donné pouvoir :

CHALOPIN Aurélie donne pouvoir MOINEAU Frédéric

PISSOT Philippe donne pouvoir à PEINTRE Angélique

Absente excusée :

Absente : CORNET Cédrick.

Secrétaire de séance : MAGINOT Pascal.

OBJET

2026-63 : Finances

Subvention Amende de Police : pour remise en état du carrefour CR70-RD117

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commission voirie a travaillé sur la remise en état du carrefour CR70-RD117.

Il est proposé de faire une demande de subvention au titre des amendes de police.

Le coût total des travaux s'élève à 6.031,50€ HT

Coût prévisionnel des travaux :

Dépenses	Prestataires	Montant HT
Carrefour CR70-RD117	SAS Marchand Paul	6 031, 50 €
Total		6 031, 50 €

Plan de financement proposé :

Organismes	Base subventionnable HT	Participation	Montant HT
Amendes de police	6 031, 50 €	50 %	3 015, 75 €
Autofinancement	6 031, 50 €	50 %	3 015, 75 €



Ces explications entendues, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Par : 14 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention,

ADOpte l'opération et les modalités de financement

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions

AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes dispositions, pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération

Délibération 2026-63.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Chambon

Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE de CHAMBON' with a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in dark ink.